

Acceptation de Déchets inertes UNIQUEMENT: Verre, gravats, béton, tuiles, briques, terre, cailloux, mélanges bitumineux (sans goudron)

Déchèteries autorisées uniquement : Porcaro, Gael, Guilliers, Loscouet sur Meu, Plélan-le-Grand

Les risques :

- Risque de renversement du camion
- Risque de chute dans la zone de déchargement
- Risque de collision avec un piéton ou un véhicule
- Risque de chute de plain-pied

Agir en sécurité :

1. Respecter le plan de circulation et la **limitation de vitesse en vigueur sur site de 10km/h.**
2. S'assurer de la stabilité du véhicule. Ne commencer aucune opération de déchargement dans le cas contraire,
3. Manœuvrer au pas. Vérifier la non présence de piéton ou de tout véhicule avant toute manœuvre,
4. Ouvrir les portes prudemment. Attention aux chutes d'objets,
5. Toute personne devant guider pour la manœuvre doit se trouver devant le véhicule.

Procédure à suivre :

Accès sur site :

1. Interphoner au niveau du portail pour prévenir de l'arrivée du caisson. Préciser le nombre de caissons. Appuyer sur le bouton lorsque vous parlez,
2. **Badger systématiquement à l'entrée et à la sortie du portail,** et cela même si le portail est déjà ouvert ou en mouvement,
3. Attendre à proximité du portail jusqu'à sa fermeture et vérifier l'absence de passage de personne étrangère au service.

Pesée sur le pont bascule :

1. Se référer à la Consigne de Pesée Entrée / Sortie (FI006),
2. Pour les amplirolls avec remorque, la pesée doit se faire caisson par caisson lorsque les caissons proviennent de déchèteries différentes,
 - Entreposer le 2e caisson au niveau de l'ancienne usine ou sous le hall de stockage.

Déchargement à l'ISDI :

1. Ouvrir les deux portails d'accès à l'ISDI,
2. Avancer au pas sur la piste d'accès au quai de vidage et positionner le caisson face au quai,
3. Ouvrir les portes du caisson. Décharger **sur le quai. Ne mélanger pas les tas déchargés entre eux.**
4. Identifier votre déchargement à l'aide des panneaux Déchèterie. Si vous observez des **déchets non conformes** (autre que déchets inertes) dans le déchargement, **prévenez immédiatement un agent sur site.**
5. **Fermer les deux portails d'accès à l'ISDI derrière vous.**

En cas de problème :

N° du poste commande 02.99.07.37.11

N° du Resp Maintenance – Mickael Saget 06.45.62.54.17

N° du Resp Exploitation – Camille Moulin 06.82.02.65.73